

**Rapport - Conseil du 13/01/2020****Objet** : Association de fait Autour de Marguerite.- Subside : 848,21 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que l'association de fait Autour de Marguerite - Mme Danielle Beeldens s'engage à l'achat de gobelets réutilisable et cautionnés pour lesquels elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 848,21 EUR à l'association de fait Autour de Marguerite - Mme Danielle Beeldens;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 848,21 EUR est octroyé à l'association de fait Autour de Marguerite - Mme Danielle Beeldens pour l'achat de gobelets réutilisables et cautionnés.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2019.

Annexes :